

Cadre de référence

Rapport du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières (CERT) : Évaluation de la morue et de l'aiglefin de l'est du banc de Georges et de la limande à queue jaune du banc de Georges

Du 12 au 14 juillet 2016

Woods Hole (Massachusetts)

États-Unis

Présidents : Liz Brooks (États-Unis d'Amérique) et Kristian Curran (Canada)

Objectifs

Le Comité d'évaluation des ressources transfrontalières reçoit chaque année des demandes de conseils liées à la récolte de ressources transfrontalières de la part du Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers. Pour les ressources suivantes, notamment la morue de l'est du banc de Georges, l'aiglefin de l'est du banc de Georges et la limande à queue jaune du banc de Georges :

Morue :

- Fournir un résumé des indicateurs biologiques et de la pêche quant à la situation de la morue dans la zone de gestion de l'est du banc de Georges.
- Fournir un examen du rendement des projections pour l'analyse de population virtuelle (APV) et le Programme d'évaluation selon la structure d'âge (PESA) depuis la réunion portant sur le point de référence qui s'est tenue en 2013, y compris une comparaison des hypothèses de projection et des résultats d'évaluations subséquentes.
- Mettre à jour les modèles de référence d'analyse de population virtuelle et du Programme d'évaluation selon la structure d'âge ainsi que le tableau d'analyse des conséquences.
- Élaborer une approche empirique et la mettre en application :
 - déterminer la façon dont les sondages seront utilisés;
 - relever et justifier un point de départ approprié (quantité de prises ou quota) pour la mise en application de l'approche empirique. Dans la mesure du possible, caractériser les incertitudes et les vulnérabilités;
 - recommander des seuils pour les augmentations et les diminutions annuelles en matière de recommandations de prises.
- Fournir des recommandations de prises en tenant compte de tous les résultats d'analyse scientifique qui ont été présentés et qui ont fait l'objet d'une discussion. Expliquer comment les recommandations de prises ont été choisies, en sachant qu'il est possible que l'on se soit éloigné de l'approche décrite dans le compte rendu de référence de 2013. Tout comme pour l'approche basée sur les recommandations de prises utilisée pour les autres stocks, les recommandations de prises devraient, dans la mesure du possible, couvrir un éventail de risques liés au dépassement de la limite de référence de la mortalité par pêche, de faible à neutre (supérieur), et d'une probabilité plus élevée d'augmentation du stock à une probabilité plus faible d'augmentation du stock.
- Produire un rapport sur tous les facteurs et les risques qui devraient être pris en compte lors de l'interprétation des recommandations de prises fournies.

Aiglefin :

- Mettre à jour les renseignements les plus récents fournis par les pêches, y compris les estimations de rejets et les relevés de recherche.
- Décrire la pertinence de la projection de l'évaluation précédente fondée sur des données provenant de relevés récents.
- Déterminer si les projections stochastiques de l'évaluation effectuée en 2015 sont toujours en adéquation avec les risques et les incertitudes des recommandations de prises qui ont été fournies.
- Examiner l'efficacité de l'approche de 2016 quant aux mises à jour provisoires et formuler des recommandations concernant son utilité et son amélioration.

Limande à queue jaune :

- Appliquer les évaluations de référence (p. ex., l'approche empirique) pour la limande à queue jaune, mettre à jour les résultats concernant les renseignements les plus récents fournis par les pêches, y compris les estimations de rejets et les relevés de recherche, et caractériser les incertitudes relatives aux estimations.
- Fournir des recommandations de prises pour 2017 d'après l'approche empirique utilisée pour un éventail de taux d'exploitation et, le cas échéant, sur toute autre approche (p. ex., quota constant) qui comprend des recommandations de prises pour 2017 et 2018. Les recommandations de prises fondées sur l'approche empirique devraient tenir compte des renseignements sur la capturabilité des relevés, si ces derniers sont disponibles.
- Faire un rapport sur les études concernant la capturabilité des poissons plats, si de tels renseignements sont disponibles.
- Discuter des critères employés pour déterminer quand et comment modifier l'approche de gestion pour la limande à queue jaune.
- Décrire toute modification des modèles d'évaluation de référence qui a été apportée lors des réunions du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières, ce qui comprend les incidences sur les conseils prodigués au Comité d'orientation de la gestion des stocks transfrontaliers.
- Évaluer et quantifier, dans la mesure du possible, l'incertitude scientifique des résultats de l'évaluation (projection des prises), discuter des pratiques actuelles de caractérisation et des méthodes d'évaluation de rechange.

Parts allouées :

- Examiner la répartition de la biomasse relative à la frontière Canada-États-Unis, mettre à jour les résultats avec les renseignements du relevé de 2015 et appliquer la formule relative aux parts allouées.
- Noter toute modification apportée aux relevés (p. ex., date du relevé) qui devrait être prise en compte pour ce qui est des parts allouées en 2017.

Autre :

- Ébauche du cadre de référence dans le cadre de l'évaluation de 2017 du Comité d'évaluation des ressources transfrontalières sur la morue franche de l'est du banc de Georges, sur l'aiglefin de l'est du banc Georges et sur la limande à queue jaune du banc de Georges.
- Autres sujets.

Publications prévues

- **Comité d'évaluation des ressources transfrontalières** – Rapport sur l'état des stocks transfrontaliers de la zone de gestion de morue franche de l'est du banc de Georges et de la zone de gestion de limande à queue jaune du banc de Georges.
- **Comité d'évaluation des ressources transfrontalières** – Mise à jour sur la zone de gestion de l'aiglefin de l'est du banc de Georges.
- **Comité d'évaluation des ressources transfrontalières** – Documents de référence sur les zones de gestion de la morue franche de l'est du banc de Georges et de la limande à queue jaune du banc de Georges, ainsi que sur les parts allouées.
- **Compte rendu des discussions** ouvertes par le Comité d'évaluation des ressources transfrontalières durant ses réunions.

Participation

- Travailleurs scientifiques et gestionnaires du MPO, région des Maritimes
- Travailleurs scientifiques et gestionnaires de la région du nord-est, National Marine Fisheries Service
- Industrie des pêches du Canada et des États-Unis
- Représentants des États-Unis et de provinces canadiennes (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse)
- Représentants du New England Fishery Management Council
- Représentants du comité des sciences et des statistiques